

TRAVAUX

Le bâtiment des archives départementales prend forme au parc Foch

Après celui destiné à Pôle emploi, un nouvel ensemble immobilier est en construction au parc Foch. Il accueillera les archives départementales, actuellement situées rue Fernand-Christ.



C'est le plus important chantier porté par le Département ces dernières années. Son coût est estimé entre 18 et 20 millions d'euros. Jean-Marie Champagne

C'est le plus important chantier porté par le conseil départemental ces dernières années : la construction d'un ensemble immobilier au parc Foch, destiné à accueillir les archives départementales actuellement situées rue Fernand-Christ. « Quand vous voyez deux grues, l'une de 30 mètres de haut, et l'autre de 35 mètres, cela indique qu'il s'agit d'un beau projet. Je pense que ce sont les seules actuellement dans l'Aisne », avance Marc Kyriacos, directeur des bâtiments au Département.

D'abord, il a fallu faire place nette et raser plusieurs bâtiments de l'ancienne caserne militaire. La construction à proprement parler aurait dû commencer début janvier mais en raison du froid rendant notamment le béton inutilisable, il a fallu attendre deux semaines avant que les grues et autres engins de chantier se mettent en action.

« Les fondations des deux bâtiments, celui qui servira au stockage des archives et l'autre, destiné à l'administration, ont été coulées. Les deux dalles sont presque terminées », fait savoir Stéphane Buiquet, chef de ce



« Nous avons recours à des contrats en insertion. Ces postes sont occupés par des bancheurs, des coffreurs ou le grutier »

Stéphane Buiquet, chef de chantier

gigantesque chantier. Ces prochains jours, son équipe, actuellement constituée de 22 personnes mais qui passera à quarante d'ici deux à trois semaines, s'attaquera aux voiles béton. Les murs en somme. « Comme pour tous les bâtiments de ce type, cette technique a été préférée aux parpuings car plus solide, plus résistante. C'est ce qu'on fait de mieux actuellement », indique le professionnel.

Chaque jour, 40 mètres linéaires, sur 4, 5 mètres de hauteur, seront coulés. Un étage, puis deux, et enfin le troisième.

« Le gros œuvre devrait être terminé

à la fin du mois de juillet », annonce Stéphane Buiquet qui a fait les calculs : entre les fondations, les dalles et les murs, pas moins de 3 500 m³ de béton seront nécessaires à la construction des deux bâtiments.

« C'est colossal », commente Marc Kyriacos, se félicitant au passage qu'un prestataire local ait été choisi : le béton est produit à quelques centaines de mètres de là, par la centrale située rue d'Enfer.

5 000 HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES PAR DES CONTRATS EN INSERTION

Une fois l'enveloppe des bâtiments terminée, le second œuvre pourra commencer, les menuiseries extérieures, la toiture, le bardage extérieur.

Puis les lots intérieurs comme l'électricité ou la plomberie qui seront confiés, dans la mesure du possible, à des sous-traitants locaux.

« Dans le même ordre d'idées, nous avons inscrit un volet social dans l'appel d'offres concernant le gros œuvre. Rabot-Dutilleul nous a proposé 5 000 heures de contrats en insertion, cela nous a paru intéressant », détaille Marc Kyriacos.

Les travaux seront terminés à l'été 2018.

Le transfert des documents se fera en septembre ou octobre

Ces contrats vont bénéficier à des Axonais en recherche d'emploi depuis au moins 18 mois, ou de plus de 55 ans, ou encore chômeurs de longue durée. « C'est par exemple le cas des bancheurs, des coffreurs et même du grutier. On ne trouve pas ces profils partout car pour le grutier par exemple, il faut une personne très expérimentée », commente Sté-

phane Buiquet. Si le chantier se déroule sans encombre, l'ensemble immobilier devrait être livré à l'été 2018. Il faudra alors passer à une autre étape, et non des moindres : déménager les dizaines de milliers de documents et mais aussi d'objets précieusement conservés par les archives départementales. Un autre chantier colossal. ■

LUCIE LAFEBVRE



LE DÉMÉNAGEMENT PRENDRA SIX SEMAINES

Une fois les travaux terminés, ce sera à Michel Sarter, directeur des archives départementales, de jouer. « Le transfert des archives d'un bâtiment à l'autre ne commencera pas avant le mois de septembre ou octobre. On ne le fera pas durant l'été car on ne peut pas se permettre un changement trop brusque de l'hygrométrie, cela pourrait endommager les documents même si les deux bâtiments ne se situent qu'à quelques kilomètres de l'un de l'autre », indique-t-il.

Ce déménagement hors normes sera confié à une entreprise spécialisée. Pour déplacer les 25 km de documents, Michel Sarter estime qu'il faudra environ six semaines. « Nous lèrons en sorte qu'il y ait le moins de gêne pour nos utilisateurs, en travaillant sur les deux sites autant que possible. »

LA SALADE LAONNOISE

Un seul. Le candidat à l'élection présidentielle Olivier Régis, époux de l'élue laonnoise Marie Soller, n'a, pour l'heure, engrangé qu'un unique parrainage d'un édile de Haute-Marne. C'est beaucoup moins que les nombreuses photos publiées, ces derniers jours, sur les réseaux sociaux après avoir sacrifié, lui aussi, à la visite du Salon d'agriculture. Mais les parrainages d'animaux, ça ne compte pas !

ÉDUCATION

Le collège goûte la proximité

À Anizy-le-Château, le cuisinier du collège mise sur les produits locaux.

L'ESSENTIEL

• **Le collège d'Anizy-le-Château** est le premier du département à signer une charte d'engagement pour une restauration écoresponsable.

• **Le conseil départemental** propose des bonus financiers ou matériels:

• **Entre 15 et 20 %** des volumes servis, il propose du matériel ou des animations avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie.

• **De 20 à 25 %**, le conseil départemental donne 600 euros. Au dessus de 25 %, la somme est de 1 200 euros par an.

et légumes des jardins de Pontarchet, à Ambly. Les champignons sont de Billy-sur-Aisne et les fraises proviennent de Vauxaillon. « C'est notre péché mignon. Elles sont servies d'avril à septembre », indique-t-il, la mine gourmande.

20 % DES REPAS SONT CONSTITUÉS AVEC DES PRODUITS LOCAUX

L'établissement vient de signer la première charte écoresponsable avec le conseil départemental. Un peu plus de 20 % des repas sont constitués avec des produits du terroir local. Nicolas Fricoteaux, le président de l'assemblée, veut aller plus loin. « L'objectif, c'est que tous les 57 collèges soient à ce niveau de 20 %. Nous sommes dans une phase de sensibilisation. C'est une démarche globale de sensibiliser les jeunes. Cela influe sur l'état d'esprit général. » Cette graine



■ Au collège d'Anizy-le-Château, les élèves apprécient les repas qui leur sont servis à midi. 10L

prospère à Anizy-le-Château. Le cuisinier, Ludovic Laplace, sert près de 60 000 repas à l'année. Il mesure des évolutions dans les comportements. « Les élèves sont intéressés par la provenance de ce qu'il y a dans leur assiette. Cela éveille vraiment leur curiosité. » Ils vont même beaucoup plus loin. Certains d'entre eux sont devenus des apiculteurs passionnés. Les deux ruches devraient produire vingt kilogrammes de miel cette année. Il faut entendre Antonin,

âgé de 14 ans, raconter la vie des ouvrières, préciser que certaines d'entre elles effectuent trois kilomètres en vol par jour. Il précise même que la température à l'intérieur d'une ruche est de 30 degrés.

« C'est génial. C'est une activité qui nous occupe le midi. C'est une passion que je veux conserver », dit ce jeune homme à l'allure studieuse. Un petit jardin accueille quelques plantations, des radis, des tomates. « Ce sont les élèves qui

prennent le pouvoir, qui nous orientent », constate Stéphane Georgiel, professeur de maths et l'un des deux animateurs du club biodiversité. Un des élèves gère un classeur indiquant les dates de floraison, les conseils de culture. Des graines sont proposées à ceux qui veulent tester le jardinage chez eux. La règle de cette bourse est simple : pour une graine obtenue, une autre doit être proposée. En plus, c'est de la bonne arithmétique ! ■ THIERRY DE LESTANG PARADE

À Anizy-le-Château, Emmanuel Ferté, principal du collège Louis-Sandras, détaille avec satisfaction la provenance des mets servis aux 560 élèves de son établissement. La volaille vient de La Malmaison, les fruits

ÉDUCATION

Les parents d'élèves haussent le ton

BUCY-LÈS-PIERREPONT Le mouvement des parents d'élèves, s'opposant à la fermeture d'une classe, se durcit.

Les parents d'élèves de la commune, mobilisés depuis l'annonce de la fermeture de l'une des trois classes à la rentrée prochaine, avaient demandé un rendez-vous auprès des autorités académiques, à Laon. N'ayant pas obtenu de réponse, ils ont décidé de frapper plus fort en bloquant l'école, hier matin. Des palettes ont été installées devant tous les accès.

Pour septembre, 52 enfants sont inscrits, résidant à Bucy-les-Pierrepont et à Clermont-les-Fermes. « Nos enfants seront serrés comme des sardines, qui de plus est, contraints d'apprendre dans une classe comprenant quatre niveaux différents d'enseignement. Les maternelles et les CP seraient regroupés d'une part, et les élèves du CE1 au CM2 d'autre part », font savoir les parents.

Opposés à cette suppression de poste, ils estiment que « les conditions de travail et d'apprentissage vont se dégrader ».

“On crée de l'inégalité dans l'éducation des enfants. La gestion des moyens se base sur l'application de simples seuils statistiques, sans tenir compte de la réalité du terrain.”

Christian Vannobel, conseiller régional

Une pétition circule dans Bucy-les-Pierrepont et un courrier d'information a été distribué dans les boîtes aux lettres pour demander aux villageois de se joindre aux manifestations.

Le conseil municipal et le maire, Béatrice Coulbeaut, leur apportent leur soutien : « Jusqu'à présent, la commune n'a pas été entendue. On nous avait bien parlé de la signature d'un moratoire pour assurer la préservation des postes et, surtout, pour trouver des pistes nouvelles dans le but d'aug-



Hier matin, les parents d'élèves ont bloqué tous les accès à l'école.

menter la population scolaire ». Le conseiller régional Christian Vannobel, « défenseur de l'accessibilité aux services publics en milieu rural, en particulier lorsqu'il s'agit d'éducation », était aux côtés des parents.

« Les élus régionaux restent vigilants pour garantir de la cohérence dans les décisions administratives. Il est proposé, actuellement, un accueil qui n'a rien d'idéal. On crée de l'inégalité dans l'éducation des enfants », a-t-il regretté.

Les élus revendiquent par ailleurs un véritable projet de territoire. Une délégation de parents d'élèves devrait finalement être reçue, ce mercredi, à l'inspection académique. ■

8/03

Les entreprises sommées de payer pour les malfaçons de la BUL

Une grande partie des entreprises ayant participé à la construction vont devoir indemniser l'Agglo.

Quatre cent soixante-treize mille euros à payer pour Eiffage, 463 000 € pour Quadri plus groupe, 42 000 € pour Sogea... De nombreuses entreprises ayant participé à la construction de la BUL vont probablement devoir dédommager la communauté d'agglomération, comme l'a laissé entendre hier mardi 7 mars Christophe Binand, le rapporteur public du tribunal administratif d'Amiens.

« Pour les utilisateurs, le responsable est la collectivité, ce qui l'a fait souffrir en termes d'image »

L'avocat de l'Agglomération

À l'issue des travaux, en 2010, de nombreuses malfaçons avaient été repérées : la terrasse de la plage extérieure qui s'affaisse, des douches et un jacuzzi pas étanches en raison d'une mauvaise conception... Un expert avait été mandaté pour constater

les erreurs, et le tribunal administratif a été saisi.

« Il s'agit d'une très grosse réalisation, à 47 millions d'euros, chiffre l'avocat de la communauté d'agglomération. Nous suivons donc les condamnations du rapporteur public dans leur quasi-totalité. Les bénéficiaires ont souffert pendant de nombreuses années de ces malfaçons. Pour les utilisateurs, le responsable est la collectivité, ce qui l'a fait souffrir en termes d'image. Cependant, je ne suis pas d'accord avec le fait de faire un amalgame avec la baisse de la fréquentation. » Il ne s'agissait pas de la seule affaire concernant la BUL hier au tribunal administratif, puisque l'architecte Jean Chabanne, Quadri plus groupe et Keo ingénierie demande le règlement d'un solde de 565 334 € pour la maîtrise d'œuvre des travaux. Celui-ci devrait être retranché des condamnations des trois entreprises, leur laissant 75 000 € à régler à la communauté d'agglomération. Le tribunal administratif devait rendre sa décision d'ici la fin du mois de mars. ■

BENJAMIN BERTHAU

PSYCHIATRIE

Pour une prise en charge des 16-25 ans

PRÉMONTRÉ Proposé par la CGT Santé, le projet de structure de prise en charge des 16-25 ans à l'hôpital psychiatrique avance tout doucement. Point de blocage : les postes nécessaires.

LES FAITS

• **Actuellement**, dès l'âge de 16 ans et 3 mois, les jeunes qui souffrent de troubles divers, notamment liés aux addictions, relèvent de la psychiatrie adulte.

• **La CGT Santé** de l'Établissement public de santé mentale départemental (EPSMD) de l'Aisne, à Prémontre, a proposé la mise en place, à titre expérimental, d'une structure spécifique adaptée aux 16-25 ans.

• **La démarche** du syndicat est appuyée par divers élus, notamment Yves Daudigny qui l'a relayée au Sénat.

Quarante-cinq pages de projet. À ceux qui l'accusent d'être un syndicat purement contestataire, la CGT Santé de l'Aisne a choisi de répondre par du concret. « Nous ne sommes pas que des brûleurs de palettes ou de pneus, nous pouvons aussi être une force de propositions », revendique son secrétaire départemental, Olivier Fenioux. En lien avec le personnel soignant de l'Établissement public de santé mentale départemental (EPSMD) de l'Aisne, à Prémontre, le syndicat a planché sur la mise en œuvre, à titre expérimental, d'une structure spécifique adaptée aux 16-25 ans. Dès l'âge de 16 ans et 3 mois, les jeunes ne relèvent plus, en effet, de la pédopsychiatrie mais de la



La Picardie se trouve parmi les cinq premières régions les plus touchées par l'alcoolisme des jeunes et les pathologies qui lui sont liées. Illustration

psychiatrie adulte. Comme l'avait souligné le sénateur Yves Daudigny dans une récente question à la ministre de la Santé, « cette mixité pose problème, tant dans la cohabitation des patients, néfaste pour les jeunes, que pour la prise en charge par les soignants, qui ne sont pas en mesure d'adapter les actions de soin au public spécifique des jeunes ».

À Prémontre, la question est d'autant plus prégnante, selon Olivier Fenioux, que l'EPSMD « a perdu dix-sept psychiatres et pédopsychiatres ces dernières années. Il y a un retard énorme dans la prise en charge des dossiers ». Actuellement, constate la CGT Santé, « avec un délai d'attente en centre médico-psychologique enfants et adultes allant de six mois à

deux ans, la prise en charge des jeunes en souffrance est quasi inexistante et les dispositifs nationaux de droit commun sont insuffisants ». Plus grave, aux yeux du syndicat, « la crise devient alors la seule solution pour obtenir une écoute, de l'attention et du soin. Oubliée, donc, la prévention. Pour nous, la prise en charge des 16-25 ans nécessite d'élaborer une

UN SERVICE. QUATRE DISPOSITIFS

Le service spécialisé dans l'accueil et l'orientation des 16-25 ans que propose le syndicat aurait comme moyens quatre dispositifs. Le premier, pilier central du service, serait une équipe d'accueil et d'orientation des jeunes ayant des troubles psychiques. Le deuxième serait une cellule d'accueil et de crise spécifique à l'hospitalisation de cette population en état de crise. Le troisième dispositif serait une équipe mobile d'urgence en psychiatrie intervenant sur le territoire. Enfin, le quatrième dispositif serait une unité d'hospitalisation temps plein travaillant à plus long terme.

approche clinique sous l'angle de la vulnérabilité des situations individuelles », estime le syndicat, qui a évalué à 75 le nombre de postes nécessaires. C'est là, évidemment, que le bât blesse. « Nous avons réussi à fédérer tout le monde autour de ce projet et nous avons le soutien d'Yves Daudigny, du député René Dosière, du président du conseil de surveillance de l'EPSMD François Rampelberg, mais il reste à convaincre le ministère. À long terme, nous sommes pourtant persuadés qu'on gagne de l'argent par ce travail de prévention », insiste Olivier Fenioux. ■ PHILIPPE BOBIN

RENDEZ-VOUS

CIRCULATION

UNE ROUTE POURTANT DÉJÀ BIEN SÉCURISÉE

CHÂTEAU-THIERRY Comment sécuriser encore mieux la RD 1003 ? Où deux accidents mortels ont eu lieu en trente mois. Deux radars pédagogiques y sont pourtant déjà implantés.

La partie de la RD 1003 située dans Château-Thierry affiche deux accidents mortels en une trentaine de mois ; le second c'était dimanche soir (voir L'union de lundi et mardi) : un quinquagénaire, Jean-Marc Przybyla, a été renversé alors qu'il était au milieu de la chaussée juste en dessous de l'entrée de la zone d'accueil des gens du voyage. Un samedi après-midi d'octobre 2014, cette fois, c'est une petite fille qui avait perdu la vie ; un chauffard arrivant du hameau de Vaux avait percuté le véhicule où avait pris place sa famille. Il n'est pas question de rapprocher ici les circonstances de ces deux drames, d'abord car l'enquête sur l'accident de dimanche soir est toujours en cours. Par ailleurs, cette portion, qui se caractérise par une pente à 6% pendant deux kilomètres, est déjà en fait « sécurisée », car on y compte deux radars pédagogiques. Et ce qui en fait d'ailleurs trois sur environ quatre kilomètres si on englobe le radar de Vaux ! Et puis, pour beaucoup d'automobilistes, cette entrée de ville n'a après tout rien d'exceptionnel, on en compte bien d'autres et bien plus dangereuses en France !

FORME DE CUVETTE

Il y aurait donc cependant une dangerosité intrinsèque à cet axe. Il est vrai aussi que, de Montreuil-aux-Lions à Château-Thierry, cette route est véritablement accidentogène, avec des carrefours compliqués, des lignes droites où chaque dépasse-



La descente est rapide, pour voitures et camions. La vitesse dans la descente est rappelée par le radar pédagogique installé au-dessus du garage.

ment se révèle audacieux, un hameau de Vaux en forme de cuvette, etc. Bref, en toute saison la RD 1003 se retrouve souvent dans la rubrique Faits divers. Dès lors, cette entrée de la cité des fables n'est que la continuité de cette conduite compliquée.

Au commissariat, le commandant

Vitone rappelait récemment qu'il existait deux points noirs sur les routes à Château-Thierry : la fameuse zone autour de l'hôtel sur le CD1, et donc la RD 1003. Et de préciser que les policiers effectuent régulièrement sur cette dernière portion des contrôles de vitesse. Luis Borrego est le responsable du ga-

rage situé sur cet axe, il confirme la présence régulière des fonctionnaires de police. La présence de la police c'est donc une chose, mais le comportement des conducteurs c'est autre chose. « En montant et en descendant, voitures et camions ça va très très vite », résume encore ce garagiste. Traver-

6

En pourcentage, c'est la pente de la RD 1003 à l'entrée de Château-Thierry, ce qui signifie un dénivelé de 6 mètres sur 100 mètres. Ce qui fait 120 mètres sur les 2 kilomètres de la descente.

ser la route s'avère aussi dangereux, car il n'y a pas de passage piétons (si ce n'est à proximité du giratoire). Luis Borrego signale également qu'il y a quelque temps, un automobiliste a terminé sa course dans le rond-point. Face à cela, il ne cache pas qu'il préférerait l'installation d'un authentique radar (véritablement dissuasif à l'égard des conducteurs on le sait bien...) Dans ce cas, les radars pédagogiques seraient sans doute de trop !

ROUTE DÉPARTEMENTALE

Du côté de la municipalité, Jacques Krabal revient sur l'accident : « C'est vraiment un drame qui interpelle. Une enquête de police est en cours. Il faut connaître précisément les circonstances de l'accident pour envisager, éventuellement, les mesures à mettre en place. Pour l'heure, il faut vraiment soutenir la famille. » Mais le député-maire poursuit : « Il y a toujours une part de dangerosité et de vitesse excessive. Deux radars pédagogiques sont déjà en place. Je rappelle aussi qu'il s'agit d'une route départementale et que le conseil départemental a déjà fait des aménagements. » ■ MICHEL MANNHEVRET

SAINT-QUENTIN

Reprise économique poussive

L'activité retrouve des couleurs dans la région, plus doucement dans l'Aisne.

Après Amiens la semaine dernière (*Courrier picard* du vendredi 3 mars), la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Aisne (CCIA) a accueilli lundi soir les rencontres régionales de l'économie. Armelle Polo pour la Banque de France, Carole Delcourt pour la CCIA et Grégory Stanislawski, directeur adjoint du service études de la CCI de la région Hauts-de-France, ont tour à tour brossé la situation

économique et présenté les perspectives 2017, devant une cinquantaine de chefs d'entreprise, institutionnels et élus, dont la vice-présidente du conseil départemental Valérie Létrillart, élue du Soissonnais.

L'activité économique de la région « retrouve du dynamisme », selon les experts, le chiffre d'affaires de l'industrie « s'est légèrement redressé en 2016 » et les exportations « ont évolué dans le même sens ». En 2017, les entreprises régionales prévoient « une accélération de la croissance », malgré un « recul préoccupant » des investissements. Comment se situe plus spécifiquement le département de l'Aisne ? Les éléments livrés lundi soir s'appuient notamment sur une enquête d'opinion des chambres de commerce qui ont interrogé 4 000 chefs d'entreprise des Hauts-de-France dont 350 du département de l'Aisne.

EMPLOI : « LE COMPTE N'Y EST PAS »
« Le retour à la normal » s'illustre d'abord par le moral des patrons qui sont une majorité à juger la



Si l'Aisne a gagné 460 emplois en 2016, voilà qui ne compense pas les 4 900 emplois perdus en l'espace de cinq ans. (Ph. d'illustration)

situation économique bonne ou moyenne (à 54 %), alors qu'ils la considéraient mauvaise à 61 % en 2016. 34 % des dirigeants (contre 50 % en 2015) ont déclaré rencontrer des difficultés en 2016 (22 % à cause d'impayés, 26 % pour des problèmes de recrutement et 44 % pour des délais de paiement). Les dirigeants de l'Aisne peinent à reprendre des couleurs par rap-

port à leurs collègues des autres départements de la région avec des soldes d'opinion bien plus bas sur leurs principaux indicateurs (chiffre d'affaires, ventes en France, trésorerie et rentabilité), à l'exception des ventes à l'étranger. Les défaillances d'entreprises « ont reculé nettement » dans l'Aisne, sauf dans la région de Château-Thierry (+ 40,5 %) « à cause de

beaucoup de micro entreprises » qui ont périclité selon les experts. Autre élément peu favorable, les créations d'entreprises ont globalement chuté de 5,3 % dans l'Aisne avec des nuances spectaculaires selon les agglomérations : - 16,3 % dans le Soissonnais, - 12,7 % dans le Laonnois, - 8 % en Thiérache mais un rebond de 2,3 % sur Saint-Quentin. ■ ■ ■

LA SITUATION DE L'EMPLOI

La région a perdu 70 000 emplois depuis 2008 et la reprise de 2016 (+ 6 602 emplois) est loin de compenser toutes les destructions. L'Aisne a gagné 460 emplois en 2016 pour 4 900 perdus sur cinq ans. Le taux de chômage de l'Aisne est de 13,7 % en 2016, contre 12,2 % en Région et 9,7 % en France. Le Saint-Quentinois et la Thiérache sont à plus de 14 %. Dans ce classement noir du chômage, le département de l'Aisne figure parmi les trois derniers de France métropolitaine avec les Pyrénées orientales et l'Hérault.

INTERCOMMUNALITÉ

Francis Kock, président en sursis

PICARDIE DES CHÂTEAUX Le tribunal administratif examinait, hier, la saisine du préfet sur l'élection du 14 janvier.



Francis Kock sera fixé sur son sort de président avant le 21 mars.

LES FAITS

- **Structure née de la fusion** des communautés de communes des Vallons d'Anizy et du Val de l'Ailette, la Picardie des châteaux a élu son président et ses vice-présidents le 14 janvier.
- **Le 23 janvier**, le préfet de l'Aisne a saisi le tribunal administratif d'Amiens pour faire annuler cette élection. En cause, le vote d'un délégué de Barisis-aux-Bois.
- **Le tribunal administratif** examinait mardi ce dossier. Le rapporteur public a demandé l'annulation de l'élection du seul président.

Le 14 janvier, la nouvelle communauté de communes Picardie des châteaux avait élu son président et ses vice-présidents. Un vote serré - une voix d'écart séparait Francis Kock, maire de Brancourt-en-Laonnois et Thierry Lemoine, maire de Trosly-Loire à la prési-

dence - qui devait cependant permettre d'organiser la fusion des communautés de communes des Vallons d'Anizy et du Val d'Ailette. Mais le préfet de l'Aisne, soulevant « la participation indue » au vote du délégué de Barisis-aux-Bois avait décidé le 23 janvier de saisir le tribunal administratif d'Amiens en vue de l'annulation de l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau de la Communauté de communes.

« Je prends acte des conclusions, la seule chose importante aujourd'hui est d'avancer »

Francis Kock

« Le maire de Barisis-aux-Bois ayant démissionné, c'est son suppléant et non son adjoint qui au-

rait dû assurer la vacance des fonctions jusqu'à la prochaine élection, y compris celle de délégué communautaire », a expliqué le rapporteur public lors de la lecture de ses conclusions avant de poursuivre : « Une voix seulement séparant les deux candidats au poste de président de la communauté de communes, nous préconisons donc l'annulation de cette élection. » Les vice-présidents élus ayant tous bénéficié d'un résultat net et les membres du bureau n'ayant pas été désignés ce soir-là, aucun autre suffrage ne devrait être remis en cause. « Je prends acte des conclusions, la seule chose importante aujourd'hui est d'avancer et de procéder le mieux possible à la fusion de deux communautés de communes qui n'ont ni les mêmes bassins de vie ni la même fiscalité », a déclaré Francis Kock, présent à l'audience. Le délibéré devrait être rendu d'ici le 21 mars. ■

DIANE LA PHUNG

Les femmes gagnent toujours moins

Elles étudient plus mais sont moins payées, s'occupent plus des enfants mais partent à la retraite plus tard : les inégalités entre les femmes et les hommes diminuent lentement, malgré des progrès en termes d'emploi et une vision de moins en moins « stéréotypée », révèle l'Insee. Dès l'école primaire, les filles réussissent mieux à l'école que les garçons et cet écart se creuse au collège. Plus diplômées que les hommes, les jeunes femmes sont majoritaires dans le supérieur (55%). Cependant, à l'exception des études de médecine, elles sont encore peu présentes dans les filières scientifiques et accèdent à un premier emploi plus tard que les hommes, dévoile l'Insee, à la veille de la journée internationale des droits des femmes. Concernant l'accès à l'emploi cadre, la parité a été atteinte en 2013 : « sur 100 jeunes cadres, 49 sont aujourd'hui des femmes alors qu'elles étaient 41 en 2001 », a déclaré Arnaud Dupray, chargé d'études.

LE SEXISME A L'ECOLE

Les stéréotypes dans les manuels scolaires

Dans les manuels de CP, les femmes représentent...

40%
des personnages



3%
de ceux qui exercent
un métier
scientifique



70%
de ceux qui font
la cuisine ou
le ménage



33%
de ceux qui font
du sport



Dans les manuels d'histoire de seconde...



97%
des biographies de
personnages histor
ques
sont consacrées à des
hommes



95%
des textes littéraires
soumis à l'étude
sont écrits par
des hommes

Pourtant, les écarts de salaires diminuent « très lentement », pointe l'Insee. En 2014, dans le privé et le public, il était inférieur de 24 % (contre 27 % en 1995). À la maison, « les femmes continuent de réaliser la plus grande part du

travail domestique et l'idée d'une vocation maternelle perdue », observe Adrien Papuchon, responsable d'études. Néanmoins, « on a un déclin significatif de l'adhésion aux stéréotypes de genre », selon lui. ■

Hamon et Mélenchon dans un mouchoir

Comme à Brest la semaine dernière, Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon font campagne à un jour d'intervalle à Marseille hier et aujourd'hui, semblant se défier à distance sans qu'aucun des deux ne parvienne réellement à supplanter l'autre dans les intentions de vote.

L'entourage de Benoît Hamon l'assure : il n'y a dans ce ballet qu'une coïncidence. Mais Alexis Corbière, le porte-parole de Jean-Luc Mélenchon, n'en est pas totalement convaincu. « J'espère que c'est fortuit. Chacun doit

faire campagne. Ce n'est pas en copiant l'agenda des uns et des autres que ça fera avancer les choses », attaque-t-il, en notant que le meeting brestois de M. Hamon (3 000 participants selon les organisateurs) a été « calé » après celui de M. Mélenchon (4 000 participants). Le prochain épisode de ce combat entre les deux candidats de gauche aura lieu à Paris, où M. Mélenchon prévoit de réunir ses soutiens à Bastille, le 18 mars, et M. Hamon à Bercy, le 19.

Pour l'instant, aucun des deux candi-

dates n'est parvenu à s'imposer sur l'autre. Passé devant M. Mélenchon à l'issue de la primaire de la Belle Alliance populaire, fin janvier, Benoît Hamon a vu depuis son score progressivement se tasser.

Dans un sondage Ifop-Fiducial publié hier, l'ancien ministre de l'Éducation se voit ainsi crédité de 14 % des voix, deux points de plus que M. Mélenchon. Les deux hommes ne semblent en tout cas guère en mesure d'accrocher Emmanuel Macron, désormais mesuré autour de 25 %. ■

François Fillon, qui a remporté son bras de fer au sein de LR, a lancé un appel au « rassemblement » de la droite et du centre, hier soir à Orléans, après de nouvelles révélations du Canard enchaîné.

L'ancien Premier ministre a obtenu de l'homme d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière un prêt de 50 000 euros, sans intérêts et non déclaré, a confirmé hier l'avocat du candidat de la droite à la présidentielle, après de nouvelles révélations du Canard enchaîné. François Fillon « n'a pas jugé utile de faire figu-

aux enquêteurs qu'il avait oublié de mentionner ce prêt dans sa déclaration de patrimoine, a déclaré son avocat M^e Antonin Levy. Ce prêt personnel « a été intégralement remboursé », selon M^e Levy. Marc Ladreit de Lacharrière, via son avocat, M^e Emmanuel Brochier, a confirmé l'octroi de ce prêt.

Reste que les juges d'instruction auront à décider s'ils mettent ou non François Fillon en examen le 15 mars également pour ce volet, qui s'ajoute à l'affaire des possibles emplois fictifs de son épouse Penelope et deux de ses enfants.

En attendant, l'ex-Premier ministre continue de faire campagne sur le terrain. Hier soir à Orléans, il a lancé un appel aux centristes à le « rejoindre », affirmant que droite et centre avaient « les mêmes valeurs » et « les mêmes objectifs ». « C'est ensemble que nous bâtissons la majorité gouvernementale qui redressera la France », a-t-il déclaré, devant environ 4 000 personnes.

L'obstination du candidat a eu raison des tentatives de lui trouver un remplaçant. Le parti Les Républicains lui a « unanimement » renouvelé son soutien lundi soir, malgré une ultime offensive sarkozyste pour le convaincre de lâcher prise. Pour le président du Sénat Gérard Larcher, « le débat a été clos à 10 h 30 » lundi

lorsqu'Alain Juppé a définitivement renoncé à être un recours. « Aujourd'hui, il n'y a pas d'autre alternative que François Fillon », a fait valoir M. Larcher. Cependant, il n'y aura pas l'« image de rassemblement » souhaitée par une rencontre entre Nicolas Sarkozy, Alain Juppé et François Fillon, qui aurait pu avoir lieu aujourd'hui. L'entourage du candidat et celui de l'ancien chef de l'État se sont renvoyé la responsabilité de l'annulation. Les camps sarkozyste et juppéiste se sont réunis hier, chacun de leur côté. Les élus sarkozystes, se disant « lucides et responsables », ont affiché leur soutien à François Fillon et déci-

dé de « faire campagne à fond » désormais, malgré les réticences de certains. Chez les juppéistes, Jean-Pierre Raffarin et Valérie Pécresse ont tenté de ramener les dissidents vers François Fillon.

L'UDI ATTEND DES « INITIATIVES »

Après une semaine qui a suscité « beaucoup d'interrogations et de doutes », tous se sont « rassemblés », a assuré leur président Christian Jacob, qui a demandé dans chaque département une mobilisation, « un raz-de-marée des Républicains ». Au-delà des personnes, François Fillon va devoir reconstituer les

pièces dispersées du puzzle de la droite et du centre.

L'UDI, qui lui avait retiré son soutien le 3 mars, réunissait justement son exécutif hier soir. Elle s'est dit « en attente » des « initiatives » annoncées par François Fillon et a validé l'accord avec LR sur les investitures. Selon la motion votée, l'UDI a « pris acte » de la volonté de François Fillon « de prendre des initiatives de rassemblement en direction de l'UDI, comme des élus LR, qui avaient souhaité un changement de candidat ». « Nous sommes en attente de ces initiatives annoncées », écrit la direction de l'UDI. ■



« François Fillon est en train de devenir le Nicolas Sarkozy de 2012 sans la vitalité »

Emmanuel Macron

ret » sur sa déclaration de patrimoine adressée à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ces 50 000 euros, empruntés en 2013, selon Le Canard enchaîné. Lors de son audition le 30 janvier, dans le cadre de l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs de son épouse et de deux de ses enfants, François Fillon a « spontanément » dit

LES CANDIDATS QUI DÉCROCHENT LEURS 500 PARRAINAGES

Emmanuel Macron, Benoît Hamon, Nicolas Dupont-Aignan et Nathalie Arthaud ont dépassé le seuil des 500 parrainages requis pour se présenter à la présidentielle, déjà franchi par François Fillon, selon un nouveau décompte publié hier par le Conseil constitutionnel. Au total, 7 781 parrainages d'élus ont déjà été validés par le Conseil constitutionnel, à dix jours de la fin de la période de recueil des signatures qui s'achève le 17 mars.

François Fillon compte 1 789 parrainages. Il avait été le premier à franchir le 1^{er} mars le seuil des 500 signatures, malgré le scandale des emplois présumés fictifs qui empoisonne sa campagne.

Le candidat du mouvement En Marche ! Emmanuel Macron, qui se présente hors parti, obtient à présent 1 074 parrainages. Le socialiste Benoît Hamon a recueilli 1 039

signatures, le candidat de Debout la France Nicolas Dupont-Aignan 559 et la candidate de Lutte ouvrière Nathalie Arthaud 557.

Parmi les candidats qui restent sous les 500 signatures, la présidente du Front national Marine Le Pen en détient 483, le candidat de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon 356 et celui du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) Philippe Poutou 197.

Parmi les autres candidats totalisant à ce stade le plus de parrainages figurent François Asselineau (480), Jacques Cheminade (370), Jean Lassalle (233) et Rama Yade (113). Bien qu'il ne soit pas candidat, Alain Juppé recueille 242 parrainages. Le sénateur-maire de Troyes François Baroin, dont le nom a également été avancé comme « plan B », a lui reçu cinq parrainages.

Le dessin de Chaunu



Et maintenant, il va falloir remonter sur le ring

L'éditorial de Sébastien Lacroix

Sur le tas de cendres encore fumantes de la droite, le dernier pétard du « Canard enchaîné » fait un petit pet dont le bruit trouble à peine la campagne. La politique est K.-O. Pas seulement chez les Républicains, mais aussi les centristes et les socialistes. Ne parlons pas des Verts et des communistes. Les dégâts collatéraux de l'affaire Fillon sont immenses. Elle a déclenché un exercice de contorsionnisme au cours duquel les soutiens du camp B ont dû rallier le camp A au nom de la parole donnée, pour ensuite désertier, au nom de la parole donnée, revenir vers B tout en clamant qu'il fallait un plan C ou D, et finalement réintégrer le camp A, au nom de la solidarité de groupe. Il faut avoir des convictions en latex pour leur faire subir de tels attermoissements. Ou de solides arrières-pensées. Remarquez, autour de Macron aussi, les contorsionnistes pullulent. Et puis il y a ceux qui sont restés

Pour l'heure, seul le FN s'est réellement emparé des enjeux majeurs de l'élection présidentielle

droits comme des i derrière Fillon, justifiant tant bien que mal tout le mal qu'on disait de lui pour le bien de la France. On aura assisté à une belle partie de poker à l'issue de laquelle ceux qui ont fait tapis pour Juppé ont tout perdu car, au final, il n'avait pas de jeu. Désormais, disent-ils, le débat est clos, tout le monde se rassemble. Fillon le courageux a gagné sur Fillon l'entêté. Paradoxalement, alors que la politique est K.-O., elle semble pouvoir se redresser. Car l'électorat est d'une telle volatilité qu'il faut s'attendre à tout. Y compris à une reprise du débat autour des grands enjeux de cette campagne. Des enjeux dont seul le FN s'est réellement emparé pour l'instant. Ce qui devrait inciter les Républicains encore vaillants et les socialistes lucides à cesser d'être obsédés par leurs funérailles pour remonter sur le ring. Et le combat le plus dur qu'ils devront remporter, ce n'est pas celui de leur camp contre un autre, mais celui de la politique contre la désillusion générale des électeurs.

Le dessin d'Alex

JOURNÉE DE LA FEMME



LA CITATION DU JOUR

« Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles. »
Montaigne (1533- 1592)



Le piège

L'éditorial
de Jean-Marc Chevauche

La droite n'est pas la France. La gauche encore moins dans un pays qui reste marqué par ses empires, ses rois et son armée. La France, c'est évident d'abord les Français. On mesure avec amertume comment l'extrême droite a mis les bottes dans le plat de la France, mais on constate aussi que Marine Le Pen n'est pas une poupée de chiffon née d'une génération spontanée. Le chemin a été long, difficile et tortueux. Il colle au vingtième siècle comme les arabesques d'une sérigraphie se reproduisent à l'infini quand l'ouvrier appuie sur le cadre. L'affaire vient de loin. Elle a des racines. Celles de 1905 et du combat qu'elles ont généré entre les Français ; celles qui ont assassiné Jaurès ; puis celles qui canonisèrent Jeanne d'Arc, pour redonner au peuple une mystique et au pays un symbole. C'était après la Première Guerre mondiale. Dès lors, le peuple n'en voulait plus de la guerre. On l'y conduisit encore, pourtant. À la faveur d'une foi en le drapeau qui, pour s'exprimer, alla chercher le vieillard de Verdun, bientôt traître à sa patrie. De chaque

conflit, l'extrême droite s'est nourrie. Jusqu'à la guerre d'Algérie où elle arriva moribonde pour repartir ragaillardie. Puis, par le talent d'un borgne, l'extrême droite éclatée, diverse et morcelée, se rassemble et grandit sans discontinuer depuis les années soixante-dix. Les responsabilités de Mitterrand sont grandes dans cette montée en puissance, mais celles d'autres aussi. Dans toute l'Europe.

De chaque conflit,
l'extrême droite s'est
nourrie

Ce n'est pas seulement la France qui bat aujourd'hui la pulsation d'un rythme qu'on ne veut plus entendre, c'est la Hongrie, l'Autriche, l'Italie, la Belgique, l'Alle-

magne même. Dans ce silencieux vacarme qui bruise à nos oreilles comme la crécelle lointaine d'un mendiant lépreux, les accords, les circonscriptions, les coups de fil et les réunions nous semblent ridicules.

Nous sommes Français. Nous connaissons Charlemagne, Bonaparte, Clemenceau, De Gaulle et quelques autres. Que l'on absout d'aucune erreur, que l'on regarde en face au mausolée de notre histoire. Mais qui nous parle. Madame Le Pen ne parle pas au livre de la France. Un tiers des Français la voudrait, paraît-il. Non, il l'utilise. Parce qu'on ne lui a rien donné d'autre. ■

SOCIÉTÉ

TOUTES CES INÉGALITÉS QUI FONT « MÂLE »

Du baccalauréat à la retraite, la situation des femmes est souvent plus pénible que celle des hommes. C'est le constat dressé par l'Insee qui a mené une étude dans les Hauts-de-France.



Les inégalités entre hommes et femmes sont réelles et le plus souvent au préjudice de ces dernières.

Un constat similaire à la situation nationale, mais plus marqué dans les chiffres. Voilà ce qui ressort d'une étude menée par l'Insee dans la région Hauts-de-France d'après les données issues du recensement de 2013.

LE CHOIX DES ÉTUDES, DU LES CHEMINS SE SÉPARENT

Jusqu'au bac, voire un peu plus longtemps, les jeunes femmes ont l'avantage. Leur taux de réussite au bac est, en effet, de 88,9% dans les Hauts de France contre 83,7% chez les hommes.

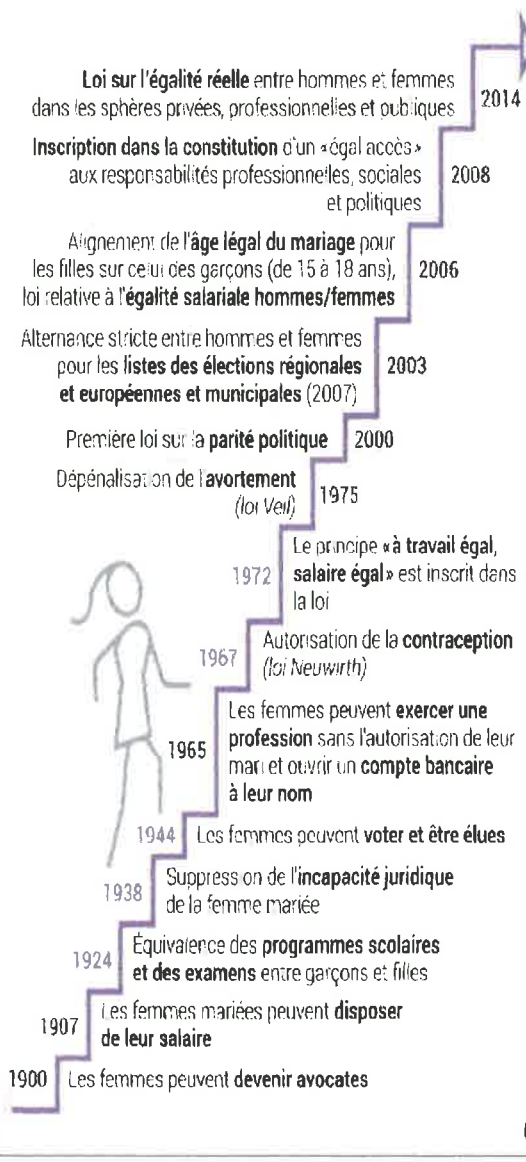
Des chiffres pourtant en retrait de la réussite au niveau national : 91,1% chez les femmes, 86,5% chez les hommes. Pour autant, les filières d'orientation post-bac marquent des coupures nettes entre hommes et femmes.

S'il y a nettement plus d'étudiantes (112 862) que d'étudiants (96 932) dans les Hauts-de-France à la rentrée 2013, les filières sélectives (classes préparatoires, cursus d'ingénieurs...) trouvent une fréquentation majoritairement masculine. Les étudiantes s'orientent davantage vers les lettres et sciences humaines, les sections de la santé et du social.

Il y a tout de même une orientation où les femmes ont un net avantage : la médecine qui attire 10,3% des étudiantes contre 7,7% des étudiants.

L'Insee note que ces différences d'orientation ne sont pas spéci-

Les droits des femmes en France



fiques à la région et s'observent partout ailleurs.

2 UNE ENTRÉE DANS LA VIE ADULTE PLUS PÉNIBLE AU FÉMININ

De 25 à 29 ans, seules 11,1% des jeunes femmes vivent encore chez leurs parents contre 24,2% des hommes. La présence sur le marché du travail est-elle un critère d'émancipation ? Pas toujours car en comparaison, les femmes de la même classe d'âge ne sont que 84,7% à exercer une activité contre 95% des hommes. On constate que cet écart est le plus élevé de l'ensemble des régions derrière la Corse.

Les chercheurs de l'Insee évoquent un « état plus dégradé du marché du travail régional » et « une plus grande difficulté à trouver un emploi dans les Hauts-de-France ». Seul critère de lutte contre cette statistique, le niveau de qualification : les diplômées du supérieur s'en sortent mieux.

De manière plus globale, il y a un aspect pour lequel les chiffres sont semblables : le taux de chômage des 25-29 ans est de 21,4% chez les femmes et de 20,8% chez les hommes, ce qui, dans les deux cas, est supérieur au taux national.

3 MOINS BIEN PAYÉES QUE LES HOMMES

C'est malheureusement une confirmation, pas une surprise, et les chiffres sont significatifs. En 2013, dans les Hauts-de-France, les salariées ont perçu un revenu annuel moyen d'environ 19 080€ contre 25 900€ pour les hommes soit un écart semblable à ce qui est

19 080 €

C'est le salaire annuel moyen perçu par les habitantes de la région en 2013. Sur la même période, les hommes ont touché en moyenne 25 900 €.

observé ailleurs en France. L'Insee explique notamment cette inégalité par « la plus forte proportion de femmes à temps partiel (29,7% contre 5% des hommes), leur moindre présence parmi les cadres ou encore leur surreprésentation dans des métiers moins rémunérateurs ».

4 ELLES VIVENT PLUS LONGTEMPS ET PLUS SEULES

En 2013, dans les Hauts-de-France, les femmes représentaient 60% des personnes de plus de 65 ans.

Il faut dire que l'espérance de vie leur est nettement favorable car à cet âge, elles peuvent, en moyenne, se projeter sur les 22 années à venir soit quatre de plus que pour ces messieurs. En contrepartie, et c'est une conséquence logique, elles sont 44,1% à vivre seules contre 18,4% des hommes. Et c'est sur un dernier constat très sombre que s'achève l'étude de l'Insee. Quel que soit leur sexe, les habitants des Hauts-de-France ont l'espérance de vie la plus faible de France, « du fait notamment d'un passé ouvrier et de métiers à forte pénibilité ». ■ J.B.

UNE GRÈVE SYMBOLIQUE DE 140 MINUTES

L'écart de salaire entre les sexes, défavorable aux femmes, est l'un des aspects mis en exergue par l'étude de l'Insee. Un constat dénoncé par la CGT de la Somme qui « appelle à se mettre en grève à 15h40 » ce 8 mars. Pourquoi cet horaire si précis ? Parce que c'est à ce moment que débute le dernier tiers du temps d'activité professionnelle si l'on considère une journée de travail classique (9 heures - 12 heures, 14 heures - 18 heures). Le syndicat veut ainsi « dénoncer les 27% de travail gratuit exercé par les femmes ». L'action est notamment relayée par Sud Éducation 80 qui invite toute personne intéressée à échanger sur la question de l'égalité hommes-femmes devant le centre commercial Carrefour d'Amiens, à 15 h 40 donc.